



Didier Le Gac

Député de la 3^{ème} circonscription du Finistère

Brest-Rural

COMMUNIQUE DE PRESSE

5 mars 2020

Retraites agricoles : Des députés écrivent au Premier Ministre

Les agriculteurs font aujourd'hui partie de ceux qui perçoivent les niveaux de retraite les plus faibles : 750 € en moyenne pour les hommes, et 550 € pour les femmes.

Avec le minimum contributif inscrit dans le Projet de loi de réforme des retraites, demain les retraités du secteur agricole percevront une retraite minimum de 1000 € nets en 2022, puis 85 % du SMIC en 2025.

C'est une réelle avancée.

Cependant les anciens exploitants - actuellement à la retraite - restent confrontés à des niveaux de pension particulièrement modestes.

C'est pourquoi, Didier Le Gac - mobilisé déjà sur cette question - avec sa collègue Géraldine Bannier, députée Modem de Mayenne, a écrit au Premier Ministre, pour rappeler l'engagement de l'Exécutif de revaloriser les pensions des retraités agricoles actuels.

D'autres collègues députés se sont joints à leur démarche.

➤ En PJ, copie du courrier commun au Premier Ministre Édouard Philippe.